



D omaine	Toutes les entreprises du secteur de la Coopération Agricole.	
C ritères prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les salariés les plus faiblement qualifiés • Les salariés étant en milieu de carrière (les 41/55ans sont prioritaires) • Les actions de formations diplômantes <p>Des points sont attribués aux dossiers selon ces 3 critères. Les dossiers présentant le maximum de points sont acceptés d'office, les autres passent en commission</p>	
F ormations exclues	Aucune	
F ormations par correspondance	Prise en charge du coût pédagogique et du salaire lors des séances de regroupement	
D urée du CIF	1 200h maximum (pas de minimum)	
F rais annexes	Hébergement	Aucune prise en charge sauf dans le cas où il n'existe aucune formation similaire à moins de 400km du domicile du salarié. Dans ce cas, la prise en charge est forfaitaire, plafonnée en terme de durée et de coût (durant les 63 premiers jours de formation uniquement)
	Repas	
	Trajet	
P rocédure	Télécharger le dossier sur le site d'OPCALIM ou faire une demande d'envoi par téléphone.	
D ate de dépôt mini et maxi	A v a n t l a formation	6 mois au plus tôt et 3 mois au plus tard avant le début de la formation
	A v a n t l a commission	Au plus tard 1 mois avant la commission Dates de commissions pour 2017 : 17/03/17, 07/07/17, 06/10/17, 01/12/17.



P rise en charge du coût pédagogique	Coût horaire	Pas de plafond
	Coût total	Pas de plafond (sauf si le salaire est supérieur à 2,5x le SMIC)
	Coût à la charge du stagiaire	Non, pas pour un CIF CDD
R émunération pendant le stage pratique	100% pris en charge si la formation est diplômante, inscrite au RNCP, et si la durée du stage pratique correspond à celle du référentiel 30% de la durée d'enseignement théorique dans les autres cas	
A ceptation du dossier (délais, taux d'acceptation)	Non communiqué	
C IF Post VAE	Pas de dispositions particulières	
R éexamen du dossier	Possibilité de représenter son dossier l'année suivante ou tout de suite (si un élément nouveau vient s'ajouter au projet)	
E st-il possible de faire la formation pendant le CDD ?	Oui (soumis à l'autorisation d'absence de l'employeur)	
C oordonnées	Direction territoriale Est d'OPCALIM 12 Bd Clémenceau - BP 67122 21071 DIJON cedex Tél.: 03 80 78 84 50	
S ur le site	Notice d'info	Oui
	Dossier de financement en ligne	Oui : Salariés et chercheurs d'emploi › Salariés en poste › Réaliser votre projet personnel et professionnel › Le congé individuel de formation (CIF) › CIF CDD
	Grille de critères, courrier de motivation	Dans le dossier à télécharger